

# CA BRIO OBLIGATAIRE DIVERSIFIE

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/04/2025

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **46,39 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **30/04/2025**  
Actif géré : **394,93 (millions EUR)**  
Indice de référence :  
**100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 YEARS (E)**

## Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises est investi en supports obligataires publics ou privés libellés en euro. Il vise à valoriser à moyen terme le capital investi par la mise en œuvre d'une gestion active de la sensibilité du portefeuille, de son positionnement sur la courbe des taux et de sa diversification sur le crédit. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE adopte un nouvel indicateur de référence.  
B : A compter du 14 octobre 2024, le benchmark est 100% Bloomberg Euro Aggregate 3-5 ans

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2024	31/03/2025	31/01/2025	30/04/2024	29/04/2022	30/04/2020	30/04/2015
<b>Portefeuille</b>	1,18%	1,20%	1,09%	5,03%	-1,19%	-8,61%	-5,46%
<b>Indice</b>	1,72%	1,25%	1,55%	6,21%	0,85%	-6,18%	1,92%
<b>Ecart</b>	-0,54%	-0,05%	-0,46%	-1,18%	-2,05%	-2,43%	-7,38%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Portefeuille</b>	1,62%	5,92%	-16,54%	-3,30%	3,17%	5,51%	-1,70%	0,86%	2,95%	-0,15%
<b>Indice</b>	2,75%	6,12%	-16,69%	-2,85%	4,05%	6,00%	0,26%	0,58%	3,57%	1,00%
<b>Ecart</b>	-1,13%	-0,20%	0,15%	-0,45%	-0,88%	-0,49%	-1,96%	0,28%	-0,63%	-1,15%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	3,66%	5,99%	5,23%
<b>Volatilité de l'indice</b>	3,49%	6,30%	5,45%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,40%	1,63%	1,40%
<b>Ratio d'information</b>	-2,96	-0,42	-0,37
<b>Ratio de sharpe</b>	0,47	-0,52	-0,61

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

<b>Baisse maximale</b>	-21,66%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	762
<b>Moins bon mois</b>	11/1987
<b>Moins bonne performance</b>	-6,34%
<b>Meilleur mois</b>	04/1986
<b>Meilleure performance</b>	11,70%

### Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
<b>Sensibilité</b>	3,84	3,71
<b>Nombre de lignes</b>	50	1 950

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## OBLIGATAIRE ■

## Commentaire de gestion

L'incertitude économique était à son comble en avril. L'annonce d'une hausse massive des tarifs douaniers américains, suivi par des ajustements successifs et un bras de fer au sommet avec la Chine ont entraîné une forte instabilité des marchés financiers. La remise en cause de l'indépendance de la Réserve Fédérale (Fed) a également été source d'anxiété pour les investisseurs. La volatilité des actions a été extrême. La hausse des taux longs et la baisse du dollar ont été perçues comme un signe de défiance des investisseurs ainsi que le transfert de capitaux hors de la zone dollar.

La volatilité des taux d'intérêt à long terme a été très forte, en particulier aux Etats-Unis suite aux annonces du président Trump et aux risques de récession sur fond de désengagement des investisseurs étrangers. Le rendement du US Treasury 10 ans a oscillé dans un intervalle de plus de 50 points, et termine quasi inchangé à 4.23%. Les taux courts américains ont en revanche baissé dans l'anticipation d'une reprise des baisses de taux de la Fed, et le UST 2 ans perd -18 points à 3.7%. La courbe des taux américaine s'est donc pentifiée.

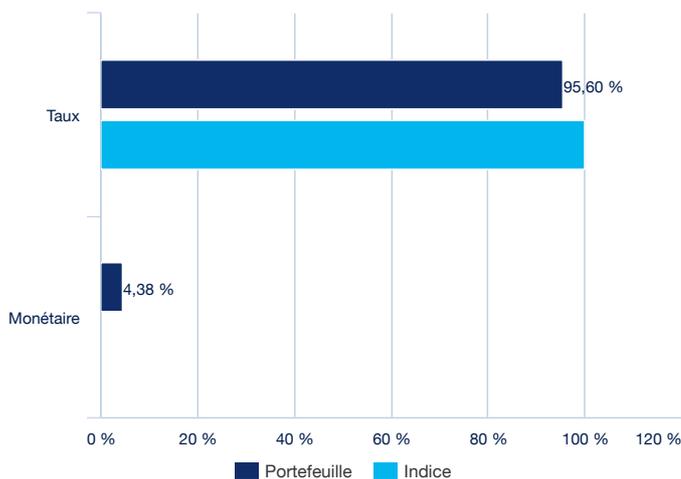
En Zone Euro, les rendements obligataires ont baissé avec une poursuite des baisses de taux de la BCE et la perspective d'un ralentissement de la croissance. Le taux d'intérêt allemand à 2 ans a perdu -32 points sur le mois à 1.7% et le taux à 10 ans a baissé de 23 points. On note un léger écartement des spreads souverains au sein de la zone monétaire lié à la volatilité du marché global. L'écart de taux à 10 ans entre la France et l'Allemagne s'établit à 72 points en fin de mois.

Le crédit d'entreprise a également été touché par l'incertitude et à la volatilité des actions et des obligations souveraines. C'est particulièrement le cas pour les obligations à hauts rendements. Cependant les spreads « Investment Grade » ne s'écartent que de 2 points en agrégé.

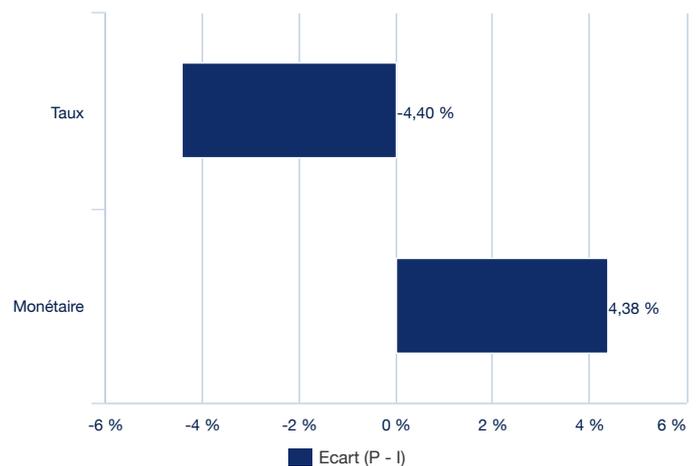
La volatilité des taux d'intérêt à long terme a été très forte en avril, en particulier aux Etats-Unis suite aux annonces du président Trump et aux risques de récession. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 10 ans a oscillé dans un intervalle de plus de 50 points de base, et termine cependant quasi inchangé à 4.23%. En Zone Euro, les rendements obligataires ont baissé en lien avec la politique monétaire de la BCE et la perspective d'un ralentissement de la croissance et de l'inflation. Le taux souverain allemand à 10 ans a baissé de 23 points de base sur le mois pour s'établir à 2.45%. On note un léger écartement des spreads souverains au sein de la zone monétaire lié à la volatilité du marché. L'écart de taux à 10 ans entre la France et l'Allemagne s'établit à 72 points en fin de mois. Les obligations privées ont également été touchées par l'incertitude et à la volatilité enregistrant un léger écartement des spreads de crédit. Nos portefeuilles s'inscrivent toujours avec une sensibilité aux taux européens supérieure à celle de leur indice de référence incluant une surpondération sur le segment 3-5 ans de la courbe des taux. Notre positionnement géographique privilégie l'Italie, L'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Enfin, la recherche de rendement nous pousse à surpondérer les obligations d'émetteurs privés. La volatilité actuelle nous conduit à la prudence sur le segment du crédit plus risqué ainsi nous avons soldé notre exposition sur la dette subordonnée européenne.

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

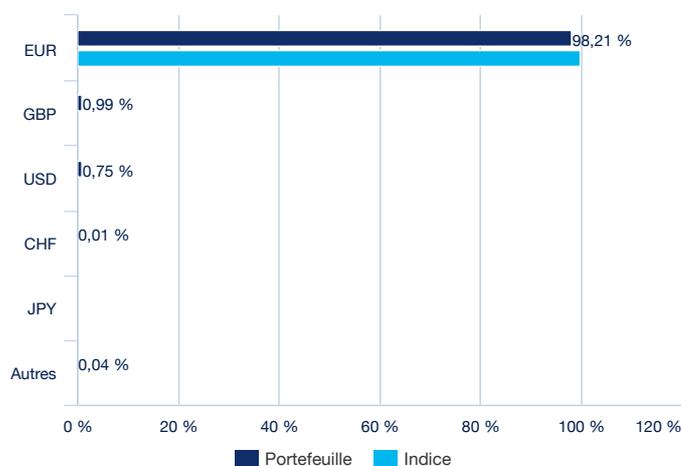
## Allocation d'actifs (Source : Amundi)



## Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



## Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

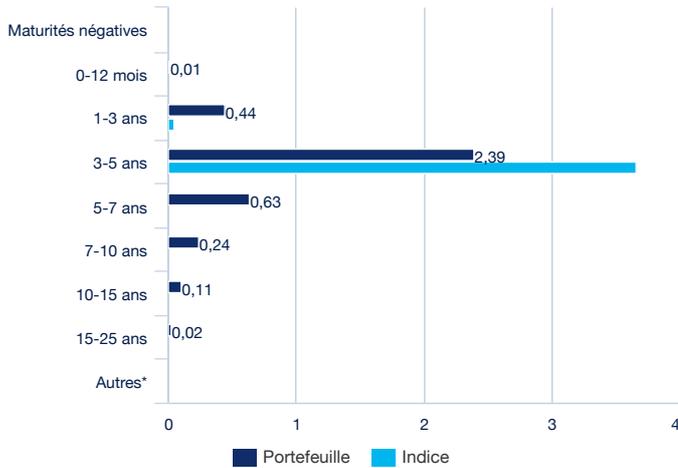


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

Répartition par maturités (Source : Amundi)

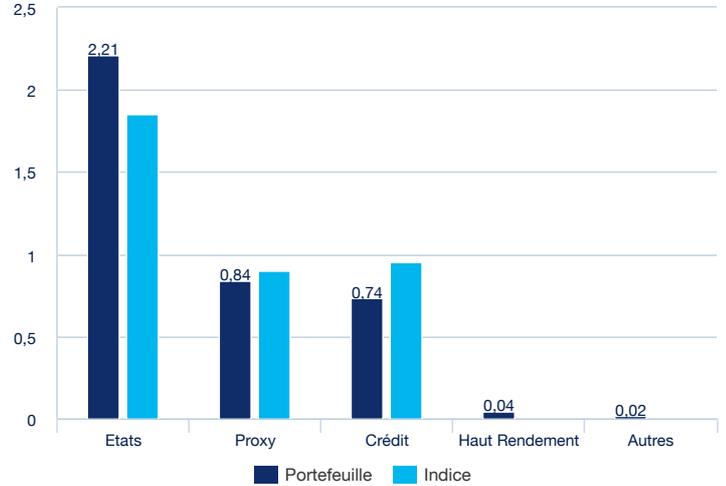
En points de sensibilité



\* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

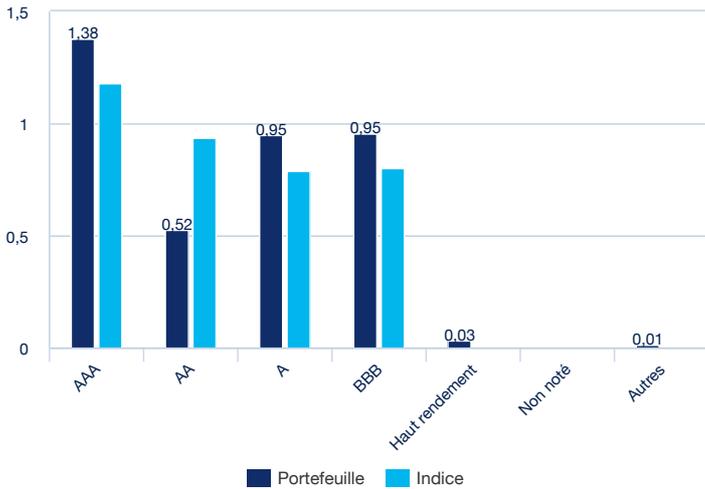
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité



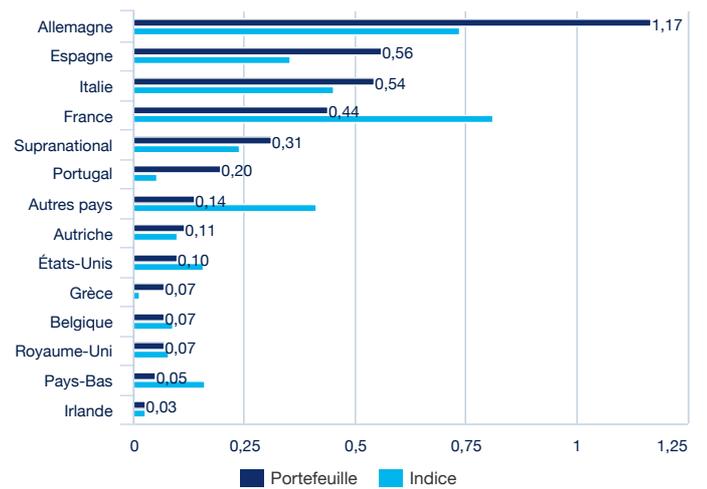
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

Émetteur	% d'actif
GERMANY	21,54%
SPAIN (KINGDOM OF )	13,06%
ITALIAN REPUBLIC	9,92%
PORTUGAL	5,56%
EUROPEAN INVESTMENT BANK	4,93%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	3,96%
KFW-KDT F WDERAUFBAU	3,81%
REPUBLIC OF AUSTRIA	2,67%
EUROPEAN UNION	2,35%
HELLENIC REPUBLIC	1,80%
<b>Total</b>	<b>69,61%</b>

## OBLIGATAIRE ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	05/02/1981
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion directs annuels maximum	0,50% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,38%
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Classification AMF	FCPE Oblig. & créances Euro
Code AMF	990000034409
Nom du fonds maître	AMUNDI RESA OBLIG DIVERSIFIE

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.